

COMPTE-RENDU DU COMITE TECHNIQUE

« Fêtez Clairs »

Jeudi 7 juin 2018, Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques, Pantin.

Étaient présents

Pour la collectivité parisienne

Carmen BACH	Directrice de la Mission pour Paris (MMPCR)
Catherine JOUAUX	Cheffe de projet (MMPCR)
Sandra FERREIRA	Chargée du suivi budgétaire, subventions et relations aux associations (MMPCR)
Thierry CHARLOIS	Chef de projet politique de la Nuit (Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s. et des Territoires)

Pour l'Etat

Alice PUECH-PICOT	Chargée de mission Prévention et Promotion de la Santé (ARS-DD75)
Gina ZOZOR	Chargée de Mission Prévention des Addictions (Préf. De Région IDF – MILDECA – Pôle Politique de la Ville, Intégration et Prévention)

Pour les structures associatives

Guerric GRUWE	Chargé de projet - Pôle prévention (AREMEDIA)
Marie SUNER	Chargée de projet (SIS ANIMATION)
Franck MOULUS	Coordonateur Fêtez Clairs (ANPAA 75)
Claire LEONARD	Présidente de l'association Planet Roller
Hayette BOUDJEMIA	Directrice d'établissement (ANPAA 75)
Emilie SECK	Chargée de prévention (SOLIDARITE SIDA)
Anaïs BELUZE	Médiatrice RDR (CHARONNE)
Hélène DAVID	Directrice adjointe (CHARONNE)
Alexandra FRANC	Coordinatrice de prévention (AVENIR SANTE)
Nicolas BUONOMO	Coordonateur Fêtez Clairs / Chef de service Pôle prévention (LE KIOSQUE INFOS SIDA ET TOXICOMANIE)

Pour les représentants des « fêtards »

Marie-Emmanuelle LLINARES Membre du Comité des Noctambules

Représentant des syndicats de professionnels de la nuit

Rémi CALMON Directeur exécutif (SNEG)

Excusé

Zéphyr SEREHEN Chef de projet (CSAPA Saint Germain Pierre Nicole - CRF)

Ordre du jour du comité technique

- La nouvelle coordination du dispositif
- Les propositions des associations / structures engagées dans Fêtez Clairs
- La mise en œuvre des chantiers prioritaires
- Le calendrier des actions.

Présentation de chacun des participants / tour de table

Introduction de Carmen BACH, Directrice de la MMPCR pour Paris, présente :

- d'une part, les modalités de réorganisation du dispositif Fêtez Clairs à savoir la tenue du premier comité technique et en rappelle son rôle ;

- ***Pour rappel – Définition du rôle du comité technique (COTEC) :***

Identifier et mettre en débat toutes les questions liées aux pratiques et aux interventions de terrain. Il prépare, à partir des préconisations des structures, les propositions à soumettre au comité de pilotage.

La fréquence de réunion : 2 fois par an.

Sa composition : animé à tour de rôle par les co-pilotes, il réunit les structures et le coordinateur du dispositif. Il sera possible d'inviter en fonction des sujets abordés d'autres partenaires telles que les Consultations Jeunes Consommateurs.

- d'autre part, annonce le nom de la nouvelle structure retenue comme nouveau coordonateur du dispositif Fêtez-Clairs : Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie, Comité de Paris (ANPAA 75) dont les missions de coordination seront assurées par Franck MOULUS.

Ce changement fait suite à l'analyse des propositions reçues dans le cadre de l'appel à projet « Dispositif de prévention des conduites à risques et/ou de réduction des risques en milieux festifs », qui a fait l'objet d'un vote du Conseil de Paris du mois de Mai 2018.

Il est précisé qu'une période de transition entre les deux coordonateurs du dispositif a été définie. Ainsi, du 1^{er} mai au 30 juin 2018, le travail de coordination est assuré en binôme par le Kiosque Infos Sida et Toxicomanie et l'ANPAA 75.

Il est à noter que le travail de coordination du dispositif assuré jusqu'à maintenant par le Kiosque Infos Sida et Toxicomanie a été salué.

LA NOUVELLE COORDINATION DU DISPOSITIF

L'ANPAA 75 est invité à présenter ses propositions d'action et d'intervention dans le cadre de la reprise de la coordination du dispositif Fêtez Clairs.

L'ANPAA 75 souligne avant toute chose la qualité du travail mené par le Kiosque Infos Sida et Toxicomanie dans le cadre de la coordination du dispositif qu'elle assurait depuis 2015.

Ses nouvelles propositions pour assurer sa mission de coordination du dispositif sont les suivantes :

1) Sur l'axe « Coordination »

- Poursuite du travail de coordination à savoir organiser, planifier et suivre les actions mises en œuvre dans les établissements de nuit,
- Développer la visibilité des actions auprès des acteurs de Fêtez Clairs. Par exemple, via des flash infos, des mails récapitulatifs, etc. permettant ainsi d'assurer une information en temps réel de l'action,
- Mise en place d'espaces inter-qualifiant des acteurs du dispositif – Il s'agit de proposer des formations entre les associations partenaires du dispositif afin de compléter leurs connaissances, etc. étant donné la diversité des thématiques abordées,
- Mise en place et organisation de temps d'accompagnement de la pratique – Il s'agit de pouvoir « débrief » sur les actions déjà menées afin d'améliorer les modalités d'intervention.

2) Sur l'axe « Développement »

- Création de partenariats avec de nouveaux établissements et organisateurs de soirée (en lien avec le comité de pilotage).

Est évoquée la nécessité de pouvoir intervenir sur les événements qui ont lieu en petite couronne (par exemple, à Aubervilliers, la Courneuve, etc.) et qui concernent un public très jeune. Mais quid alors d'un soutien financier de la part de l'ARS ?

- Mutualisation avec d'autres expériences françaises et européennes avec comme objectif d'enrichir le savoir faire de Fêtez Clairs,
- Etre force de proposition pour le développement d'un Label ou d'une Charte « Qualité » Parisien ou Francilien – Un travail de réflexion à mener avec l'ensemble des partenaires du dispositif,
- Proposition d'une approche innovante du « Aller vers » par l'expérimentation « d'équipes mobiles multi clubs/sites » - Nouvelle modalité d'intervention à mettre en œuvre dès le mois de septembre afin d'en évaluer les impacts.
- Développer des outils de RDRD adaptés aux usages et contextes festifs des publics,
- Améliorer la visibilité de Fêtez Clairs (notamment par la promotion du dispositif lors de colloque ou à travers la presse écrite – Il est notamment proposé de publier dans des magazines telles que « Trax »,
- Améliorer la visibilité de Fêtez Clairs sur les réseaux sociaux,

Pour compléter ces trois dernières propositions, le Kiosque Infos Sida et Toxicomanie intervient pour annoncer le recrutement (depuis le 1^{er} juin 2018) d'un « community manager » qui est chargé notamment de créer un pack « communication RdR/Prévention » que les établissements de nuit pourraient s'approprier. Cela permettrait de mesurer leur engagement et voir jusqu'où Fêtez Clairs peut aller en termes de diffusion de message.

Il est à noter que le « Community Manager » est un salarié du Kiosque Infos Sida et Toxicomanie en ce sens que l'association a été subventionnée par la Mission Nuit (DDCT/Ville de Paris) pour le recruter. Recruté pour 6 mois, le « Community Manager » aura pour mission d'améliorer la visibilité du dispositif. Il rencontrera dans les prochaines semaines l'ensemble des partenaires du dispositif (notamment les animateurs de prévention intervenants dans le cadre de Fêtez Clairs) afin de faire connaissance. Il est d'ailleurs proposé la création de spot/portrait présentant les intervenants permettant ainsi de montrer l'engagement global des associations mais également des institutions et des établissements de nuit qui pourraient également faire l'objet de cette même démarche.

Il est également souligné le fait que l'outil numérique pourrait non seulement améliorer la visibilité du dispositif, affirmer l'engagement des établissements de nuit mais aussi produire des statistiques.

Enfin, il est prévu d'évaluer en fin d'année 2018 l'opportunité de poursuivre le financement du poste de « Community manager ».

- Relancer la formation des professionnels de la nuit en adéquation avec leurs besoins (RdRD, législation, risques sanitaires, etc.) – Il s'agit de proposer des formations adaptées auprès des établissements, réunissant plusieurs établissements et avec l'intervention de la Brigade des Stupéfiants pour enrichir le contenu de la formation.

- Participation active au dispositif SINTES de l'OFDT et développement du rôle de collecteur de FC – Dispositif national rattaché à TREND ; il s'agit ici de proposer aux structures partenaires d'intégrer le dispositif SINTES et de devenir « collecteur ».

Réactions des participants

La modalité d'intervention « d'aller vers » proposée par le nouveau coordonateur est jugé pertinente. Se pose néanmoins les questions suivantes :

- l'organisation logistique de ce type de modalité d'intervention (reste à définir),
- la localisation – délimitation d'une zone d'intervention ; par exemple : dans le quartier du Marais (Solidarité Sida), dans le 10^{ème} ou le 13^{ème} arrondissement (Charonne).

Il est à noter que d'autres villes ont déjà expérimenté cette modalité d'intervention. Exemple : ville de Tarragon en Espagne, Lille en France. Il faudra s'en inspirer.

La Ville de Paris (Mission Nuit) indique que dès novembre 2018, 12 volontaires de service civique devraient être recrutés pendant une durée de 8 mois (suite à un appel à volontariat) pour intervenir sur l'espace public (rattachés à la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Ville de Paris).

Il serait alors intéressant de s'appuyer sur ces moyens humains pour renforcer l'accompagnement dans le cadre de « l'aller vers » (accompagnement des équipes sur les maraudes) – Cela nécessite néanmoins une formation préalable.

Autre piste de réflexion pour recruter des volontaires : le service sanitaire – les étudiants en santé ont obligation d'effectuer un stage sur le terrain pendant une durée de 3 mois (ce qui représente 60 demi-journées)¹.

¹ Il reste néanmoins à s'assurer que ces volontaires du Service civique ou étudiants en santé pourraient être ainsi affectés - d'un point de vue réglementaire - à des missions nocturnes.

Concernant la visibilité sur les réseaux sociaux : Il est conseillé de s'appuyer également sur le comité des noctambules.

LES PROPOSITIONS DES ASSOCIATIONS / STRUCTURES ENGAGÉES DANS FÊTEZ CLAIRS

La MMPCR présente l'ensemble des propositions (retenues dans le cadre de l'appel à projet) sous forme de tableau reprenant :

- le nombre d'interventions auprès des publics sur lesquelles les structures se sont engagées,
- leur participation ou non aux temps d'inter-qualification ou d'accompagnement à la pratique,
- leur engagement ou non sur le volet « formation » du dispositif tant auprès des établissements de nuit qu'auprès des autres partenaires associatifs ;
- leur participation ou non à l'axe « Développement » du dispositif ;
- leurs propositions nouvelles,
- leurs spécificités.

Les associations partenaires ont été invitées, suite à cette présentation, à confirmer les engagements tels que formulés dans leur proposition, ou à indiquer d'éventuelles modifications.

Il est à noter les précisions suivantes :

* AREMEDIA aurait souhaité modifier sa participation à ce dispositif, à savoir pouvoir assurer plus d'interventions en soirées. Hors pour l'instant, les moyens humains sont restreints. De nouveaux recrutements sont prévus d'ici la fin de l'année ce qui permettrait de dégager un peu plus de temps pour le dispositif Fêtez Clairs pour 2019.

* Avenir santé précise que les 100 heures mentionnées dans leur proposition sont globales et concernent l'ensemble des animateurs intervenants dans le cadre du dispositif. Ce qu'il faut retenir en termes d'interventions auprès des publics se sont 10 interventions.

* Charonne précise que son intervention dans le cadre de FC s'appuie sur une partie de la dotation globale du CAARUD.

Sa volonté d'intervenir dans son territoire se justifie par le fait qu'elle a déjà identifié certains lieux répondant aux objectifs du dispositif.

* Solidarité Sida indique vouloir participer aux temps d'inter-qualification et d'accompagnement à la pratique.

Le tableau figure en annexe.

Il prend en compte les légères modifications apportées lors de cette présentation.

MISE EN ŒUVRE DES CHANTIERS PRIORITAIRES

Au préalable, la Mission précise que la mise en œuvre des chantiers prioritaires nécessite la mobilisation de tous les partenaires du dispositif.

Il est demandé aux associations de se mobiliser/ répartir sur 3 à 4 groupes de travail afin de réfléchir sur chacun des chantiers prioritaires.

Il est rappelé que l'année 2018 constitue une année de transition pour Fêtez Clairs. Qu'à ce titre et compte tenu des chantiers prioritaires à mener d'ici la fin de l'année, il sera possible pour les structures participant aux groupes de travail de faire émerger cette participation sur d'autres modalités d'intervention qu'ils auront proposées.

En effet, il a été acté qu'il sera difficile d'ici la fin de l'année de mettre en place des temps d'inter-qualification ou d'accompagnement à la pratique et que par conséquent, les structures qui accepteront de participer aux divers groupes de travail pourront faire émerger les moyens prévus à cet effet sur cet axe de travail.

Le nouveau coordonateur du dispositif FC présente les chantiers prioritaires et les groupes de travail à envisager.

1. **Plaquettes GHB/GBL** – Point sur la communication de la Préfecture de Police sur le GHB/GBL à laquelle a participé FC (en vue de la réunion du 18/06/2018)
Un groupe de travail est à constituer rapidement sur finaliser le travail déjà engagé sur la plaquette.

Proposition du coordonateur : Lundi 11 juin 2018 de 10h à 12h dans les locaux de l'ANPAA 75 au 13, rue d'Aubervilliers à Paris 18^{ème}.

Se proposent pour y participer : Charonne, le Kiosque, l'ANPAA 75 et éventuellement les Noctambules (à confirmer).

2. **Plaquette MDMA ou Cocaïne**

Autre groupe de travail à constituer dans les meilleurs délais également. La priorité de la thématique à aborder étant la MDMA.

Proposition du coordonateur : Mardi 10 juillet 2018 de 10h à 12h.

Lieu à définir – l'ARS propose de rechercher si une salle de réunion serait disponible chez eux pour accueillir le groupe de travail.

Se proposent pour y participer : Charonne, Aremedia, l'ANPAA 75.

A noter que la date ne convient pas à l'ensemble des participants. Un doodle sera envoyé ultérieurement pour convenir d'une date.

3. **La Charte ou Label**

Il s'agit de constituer un groupe de travail afin de réfléchir à une stratégie et faire des propositions d'ici la fin de l'année 2018 pour un éventuel développement en 2019.

Proposition du coordonateur : Jeudi 12 juillet 2018 de 14h à 17h (lieu à définir)

Se proposent pour y participer : Syndicats et établissements de nuit (le SNEG fera un retour sur les participants éventuels), Thierry Charlois (chef de projet, Mission Nuit/DDCT/Ville de Paris), Avenir Santé, Sis Animation et le Kiosque (structure qui propose de réfléchir sur les différents pictogrammes « qualité » qui pourraient indiquer des engagements spécifiques des établissements de nuits).

4. Participation financière des établissements de nuit et des organisateurs de soirées – Réflexion à engager.

Il s'agit de mettre en place un **groupe de travail dès septembre/octobre 2018** afin de faire des propositions à soumettre au comité de pilotage qui aura lieu en octobre.

Devront être associés les établissements de nuit et les organisateurs de soirées pour une adhésion au principe de participation financière. Il s'agit d'une participation qui concerne exclusivement les interventions des animateurs de prévention (stands).

Le directeur exécutif du SNEG intervient pour préciser qu'il faudra convaincre car l'adhésion financière des établissements de nuit et des organisateurs de soirées va être difficile.

Il faudra notamment réfléchir aux modalités possibles : un tarif par intervention,

Il est précisé que l'acceptation du principe d'adhésion financière par les établissements de nuit ou les organisateurs de soirées sera un moyen d'évaluer l'engagement de ces derniers à la mise en œuvre d'une démarche de prévention et de réduction des risques et des dommages liés à la fête.

5. Prévention par les pairs / Team Jeunes Fêtez Clairs

Il est proposé de constituer un groupe de travail afin de dégager une stratégie de mobilisation de pairs. **A prévoir courant du 4^{ème} trimestre 2018.**

6. Outils de réduction des risques et des dommages

Il est proposé de constituer un groupe de travail pour construire des outils de RDRd Fêtez Clairs (Roule ta paille, Coupe Taz, etc.). **A prévoir fin du 4^{ème} trimestre 2018, début 2019.**

L'idée principale est de créer des outils propres à FC, avec le logo FC.

Sur ce point, il est indiqué que l'apposition du logo FC sur les outils de RDRd a un coût élevé. Il faudra par conséquent s'interroger sur la plus value en termes de visibilité.

CALENDRIER DES ACTIONS

Au préalable, le Kiosque Infos Sida et Toxicomanie (coordonateur du dispositif Fêtez Clairs jusqu'au 30 juin 2018) présente un bilan d'étape du dispositif pour les 6 premiers mois de l'année 2018.

Au premier semestre 2018, ont été menés :

- 20 actions de prévention dans les établissements de nuit,

- 2 équipes mobiles (Pierrots de la Nuit),
- 1 Chill out (Fête de la Musique, le 21 juin)
- 2 festivals et événements festifs (Oreille et Gaypride),
- 2 formations à destination des professionnels (thématique : GHB/GBL)

Le bilan présenté par le Kiosque Infos Sida et Toxicomanie figure en PJ.

Présentation du calendrier – Actions à venir

En juin

8 juin : « action nuit sans ivresse » au Glazart

8 juin et 23 juin : Intervention conjointe Pierrots de la Nuit / Planet Roller / Noctambules / FC

12 juin et 26 juin : Formation GHB-GBL organisée par FC pour les professionnels de la nuit

14 juin : Cité de la mode « Rooftop Debonair »

16 juin : Cité de la mode « Communion »

21 juin : Stand et équipes mobiles – Fête de la Musique – Lieu : La Villette

30 juin : Equipes mobiles pour flyage sur la Marche des Fiertés par Planet Roller et Stand sur l'espace santé

30 juin : Péripate de 23h à 3h

En juillet

Juillet : Fnac live

7/8 juillet : Peacock Society

24 juillet : Apéro BPM au Point Ephémère

En août

Du 3 au 12 août : GAY GAMES

- 2 équipes mobiles sur l'espace santé (Village parvis de l'Hôtel de ville) les vendredis 3 et 10 août
- 3 soirées (Ouverture, Team France, Clôture) le samedi 4, jeudi 9 et samedi 11.

En septembre

15 septembre : Techno Parade

Proposition du nouveau coordinateur : flyage par Planet Roller et mise en œuvre d'actions de prévention au cours de la soirée de clôture DREAM NATION.

Il est à noter néanmoins que l'attitude de l'organisateur Technopol est très interrogante (aucune anticipation, aucun retour ou bilan de l'année précédente, peu d'attention aux recommandations des professionnels de la prévention). Aussi, les co-pilotes souhaitent réexaminer plus précisément quel sera l'engagement de Fêtez Clairs en 2018.

Dernier trimestre 2018

15/17 novembre : participation de FC à la Conférence de la nuit à Bruxelles – A déterminer.

Le coordinateur interroge les stratégies d'actions à mettre en œuvre d'ici la fin de l'année mais aussi les lieux dans lesquels intervenir (club, événements, etc.).

STRUCTURES	INTERVENTIONS AUPRES DES PUBLICS <small>(nombre et/ou heure pour l'année 2018)</small>	INTER- QUALIFICATION ET/OU ACCOMP. A LA PRATIQUE	FORMATION AUPRES DES ETABLISSEMENTS ET/OU DES PARTENAIRES DU DISPOSITIF	AXE DEVELOPPEMENT	PROPOSITIONS NOUVELLES	SPECIFICITES
					En articulation avec la coordination du dispositif	
ANPAA 75	50	OUI	ETABLISSEMENTS ET PARTENAIRES	OUI	Coordonateur du dispositif à partir du 1er juillet 2018	
AREMEDIA	13	OUI	NON	NON		* Souhait de privilégier des interventions localisées dans le 10ème arrdt ou lors d'évènements spécifiques tels que la Techno parade * Interventions principalement en journée ou en début de soirée
AVENIR SANTE	10	OUI	ETABLISSEMENTS ET PARTENAIRES	OUI		* Déclinaison opérationnelle des actions déployées en direction des étudiants * Prospector vers de nouveaux établissements (ex : Science Po Paris)
CHARONNE	24	OUI	ETABLISSEMENTS ET PARTENAIRES	OUI	* Prospection vers de nouveaux adhérents possibles notamment auprès des établissements et organisateurs de soirées et festivals situés dans les 10è et 13è arrondissement de Paris (3 démarchages de clubs, organisateurs de soirées) * Maraudes localisées 10è et 13è arrdts de Paris (espaces de rassemblements festifs) - (10 maraudes proposées) * Positionner "Bus antenne mobile" lors d'évènements festifs en plein air (3 à 5 évènements)	
CRF SAINT GERMAIN PIERRE NICOLE	10	OUI	ETABLISSEMENTS	OUI	* Participer à l'élaboration des contenus de la formation à destination des établissements et des partenaires * Intervenir en tant que formateur auprès des équipes des établissements de nuit, des organisateurs de soirées ou des professionnels contribuant à la prévention (5 à 7 formations selon les demandes).	
LE KIOSQUE INFOS SIDA ET TOXICOMANIE	300 h	OUI	ETABLISSEMENTS	NON		* Participer aux formations auprès des publics * Participer aux groupes de travail (outils, brochures, etc.)
PLANET ROLLER	3	OUI	NON	OUI	* Développer l'intégration de bénévoles ou volontaires au sein du dispositif	* Interventions dans le cadre de la Techno Parade, la Marche des Fiertés et un chill out
SANTE INFO SOLIDARITE - ANIMATION	21	OUI	NON	OUI		* Participer à des temps de réflexion sur les pratiques et les modes d'intervention en croisant les compétences avec les autres associations.
SOLIDARITE SIDA	12	OUI	NON	NON		